

**POLE ANIMATION JEUNESSE, SPORTS
ET VIE ASSOCIATIVE**

Service Animation, jeunesse, éducation
Populaire et vie étudiante
AB

Metz, le 1^{er} juillet 2010

28

R A P P O R T

OBJET : ATTRIBUTION DE BOURSES ET DE PARRAINAGES DANS LE CADRE DU DISPOSITIF ENVIE D'AGIR

Il est proposé au Conseil Municipal de soutenir 3 projets au titre du dispositif Projet Jeunes pour un montant total de **3 000 €** :

Hasret KILIC : « Rencontres interculturelles franco-germano-turques »

Hasret et Emeline organisent une rencontre interculturelle du dimanche 10 octobre 2010 au dimanche 17 octobre 2010. Il s'agit de prolonger un travail entamé en février 2010 par une rencontre d'élèves et de professeurs allemands, turcs et français autour du théâtre dans le but de faire découvrir la culture et les méthodes de travail locales aux élèves et professeurs allemands et turcs. Ce projet est mené en partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement Régional de Metz Métropole. Le coût global de l'action s'élève à 9 830 €. Il est proposé d'attribuer un parrainage de **1 000 €**.

Stéphane SAINTE-ROSE : « T – Cok & Black»

Stéphane et Michel sont deux rappeurs messins de 24 et 26 ans souvent sollicités par les producteurs locaux. Aussi, ils désirent maintenant créer le support musical qui leur permettra de démarcher les producteurs et tourneurs nationaux en enregistrant leur premier album. Le coût global de l'action s'élève à 6041,75 €. Au regard de l'intérêt du parcours personnel du porteur de projet, il est proposé l'attribution d'un parrainage à hauteur de **500 €**, ainsi que la prise en charge de la bourse Envie d'Agir de **1 000 €**.

Julien TOMASINA : « Sata »

Julien est un jeune journaliste messin actif au sein de l'association Sata qui édite un fanzine mensuel original offrant articles décalés sur des thèmes d'actualité et créations graphiques humoristiques. Toutes les contributions sont bénévoles et le fanzine, édité chaque mois à 1 500 exemplaires, est distribué gratuitement. L'association projette lancer le numéro 9 de son fanzine dont le thème sera le cinéma en organisant la projection d'un long métrage au cinéma Gaumont-Palace de Metz. Le coût de l'opération s'élève à 3 200 € et l'intéressé sollicite la Ville de Metz pour un parrainage à hauteur de **500 €**.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la motion suivante :

MOTION

OBJET : ATTRIBUTION DE BOURSES ET DE PARRAINAGES DANS LE CADRE DU DISPOSITIF ENVIE D'AGIR

Le Conseil Municipal,

Les Commissions compétentes entendues,

VU la délibération du Conseil Municipal du 3 juillet 2008 portant sur la signature du protocole d'engagement de la Ville de Metz dans le dispositif Envie d'Agir,

DECIDE de verser au **Centre d'Information et de Documentation Jeunesse** une subvention d'un montant de **1 500 €** au titre de 2 parrainages dans le cadre du dispositif « Envie d'agir – PROJET JEUNES », sous réserve de leur validation par les jurys ENVIE D'AGIR compétents :

- | | |
|---|---------|
| - « Rencontres interculturelles franco-germano-turques » (Hasret KILIC) | 1 000 € |
| - Association « Sata » (Julien TOMASINA) | 500 € |

DECIDE de verser à l'**APSIS** (Association de Prévention Spécialisée d'Insertion et de Socialisation) une subvention d'un montant de **1 500 €** au titre d'un parrainage et d'une bourse dans le cadre du dispositif « Envie d'agir – PROJET JEUNES », sous réserve de leur validation par les jurys ENVIE D'AGIR compétents :

- | | |
|--|---------|
| - « T - Cok & Black » (Stéphane SAINTE-ROSE) | 1 500 € |
|--|---------|

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet de la bourse, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non respect de son affectation ou de non réalisation du projet.

Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué :

Thomas SCUDERI